



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DE
TRIENT – LES JEURS – COL DE LA FORCLAZ

VENDREDI 12 MAI 2023, 19H30
A LA SALLE COMMUNALE

1. Bienvenue – Présences

A 19h30, au nom de la Société de Développement de Trient – Les Jours – Col de la Forclaz, la Présidente, Mme Patricia Bruchez souhaite la bienvenue à tous à cette assemblée générale ordinaire.

Merci à tous d'avoir répondu présents.

L'ordre du jour est accepté tel quel à l'unanimité.

La liste des présences circule avec 13 personnes présentes, y compris le comité et 11 membres se sont excusés.

Moment de recueillement pour les membres qui nous ont quittés :

- Mme Thérèse Berguerand, maman de Christian Berguerand ;
- M. Carlo Jorg (à la Berte)
- Et Mme Raymonde Saudan (aux Jours)

2. Approbation du PV du 14 mai 2022

Nous vous rappelons que le procès-verbal de la dernière assemblée du 14 mai 2022 figure sur notre site internet www.trient.ch.

Personne n'en demande lecture.

En l'absence de remarque ou question concernant ce procès-verbal, il est accepté à l'unanimité et merci à Natalie Blanc pour la rédaction de ce PV.

3. Rapports d'activités

Faisant suite aux deux années difficiles, 2022 a été une année relativement bien remplie au niveau de la SD.

Stéphane Abbet - Rando gourmande

Dans le cadre de sa candidature (2022-2024), le Parc Naturel Régional de la Vallée du Trient (de l'Arpille à la Cime de l'Est), va réaliser 41 projets issus d'une consultation citoyenne. Pour remplir les objectifs de l'axe thématique « économie durable », des randos gourmandes valorisant les produits du terroir et favorisant les circuits courts sont organisées pour le grand public.

La SD, en collaboration avec Héline Prémard du Parc Régional, a organisé sa 1^{ère} rando gourmande le samedi 21 mai 2022.

4 haltes sur le parcours du trail des digues. Départ du Col de la Forclaz, 1^{ère} étape, l'apéro à la Buvette du Glacier, merci à Anne Maysonnave. 2^{ème} arrêt au Refuge du Peuty pour dîner, merci à Anja Schwarz. Ensuite pause café-dessert avec animation musculaire (offerte par le Parc) à la Grande-Ourse, merci à Ardita et Jérémy. Et dernière étape, le goûter avec café et tarte à l'Hôtel du Col de la Forclaz, merci à Sophie et Romaine.

Un bus navette avait été organisé pour remonter au Col de la Forclaz depuis la Grande-Ourse pour les personnes le désirant.

Enorme succès pour cette 1^{ère} édition, plus de 80 personnes !

Patrick Tissières – Nuit sans lumière

On a bien risqué de devoir annuler à cause de la sécheresse et l'interdiction de faire du feu. Mais heureusement, le mercredi précédant on a enfin eu l'autorisation de feu en plein air. Un grand merci à Anja Schwarz et à la conteuse, Dominique Lacombe.

Patricia Bruchez

- 2 janvier, traditionnel et toujours très sympathique vin chaud de la nouvelle année. Merci à Anja de la Yourte des Amis.
- 19 mars, concert de Gérald Métroz et ses trois collègues musiciens. Concert très chaleureux et une jolie découverte pour ceux qui ne le connaissaient pas encore. Salle comble, très beau succès.
- 7 mai, le magicien et ventriloque Daniel Juillerat nous a fait l'honneur de sa présence. Spectacle haut en couleur ou finalement presque tout le monde a été mis à contribution. Dommage du peu de monde, quelques 25 personnes.
- 14 mai, assemblée générale de la SD, à la salle communale, suivie de la visite de la chèvrière de Nicolas Frossard avec une petite agape pour conclure.
- 11 juin, bal de la Patronale avec le groupe « Magic Men » qui a fait danser la population triennarde et d'ailleurs. Merci à Michel Tissières pour la raclette (il est déjà réengagé pour cette année !) et merci à Carole et David Gisiger pour la tenue du bar. Très beau succès avec une belle affluence.
- 2 août, la nuit du film, en étroite collaboration avec « Orgues et Cimes ». Pour la 1^{ère} fois, les films étaient diffusés à la salle communale et non sous la tente. Ce qui a apporté un réel plus, puisqu'il n'y avait pas le bruit des « consommateurs » du bar et que la chaleur était plus agréable. Succès également, salle communale pleine.

4. Nuitées 2021 / 2022

Pour l'exercice 2021 / 2022, il y a eu 35'184 nuitées. Pour comparaison, en 2020/2021, 22'394 nuitées. Soit une époustouflante remontée de 12'790 nuitées.

Les hôtels ont totalisé 17'890 nuitées pour 8'783 nuitées l'exercice précédent, les campings 7'797 pour 5'534 en 20/21, les chalets – appartements – 2'730 nuitées pour 2'765 l'année passée et enfin les cabanes - gîtes – colonies 6'767 et en 20/21, 5'312 nuitées. La plus belle augmentation concerne donc les hôtels.

Les forfaits chalets nous ont rapporté Fr. 4'318.00.

Pour information, il y aura une petite épicerie au Peuty (en plus des douches qui ont été installées l'année passée). De plus, les taxes seront directement encaissées dans le container de l'épicerie.

5. Lecture des comptes 2021/ 2022

Les comptes pour l'exercice 2021/2022 bouclent avec un bénéfice exceptionnel de Fr. 10'433.97. Ce bénéfice extraordinaire s'explique par la forte augmentation des nuitées. Et également par le fait que le montant budgété pour le matériel publicitaire n'a pas été utilisé en grande partie.

Ceci porte la fortune de la société à Fr. 67'531.64.

Pour comparaison, l'exercice précédent bouclait avec un léger bénéfice de Fr. 1'075.44.

Pour information, le compte débiteur est à ce jour à zéro.

6. Rapport des vérificateurs – Approbation des comptes

La Présidente, Patricia Bruchez, donne ci-après lecture du rapport du contrôleur des comptes, soit la Fiduciaire Bender SA, représenté par M. Benoît Bender :

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes de la Société de Développement Trient - Les Jours - Col de la Forclaz au 31.10.2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Cette vérification s'est étendue aux écritures d'ouverture, aux mouvements (par sondage) durant l'année sur la base des pièces comptables remises, aux écritures de clôture et à la présence des actifs et passifs figurant au bilan.

Le compte d'exploitation boucle par un bénéfice de Fr. 10'433.97 et le bilan fait ressortir une fortune de Fr. 67'531.65.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice au 31.10.2022 tels que présentés et donner décharges aux organes responsables.

Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.
Merci à Natalie Blanc pour la tenue rigoureuse de ces comptes tout au long de l'année.

7. Budget 2022 / 2023

Natalie Blanc donne ensuite lecture du budget pour le prochain exercice. Ce dernier est de Fr. 25'900.— pour les recettes, de Fr. 28'800.— pour les dépenses.
Ce qui nous donne une perte pour le futur exercice de Fr. 2'900.—.

Le budget est accepté à l'unanimité par les membres présents.

8. Programme 2023

- 02** **janv.** **2023** Vin chaud nouvelle année offert par la SD à la Yourte 17h30
- 17** **mars** **2023** Festival du Film vert 2023, à la salle communale de Trient
- 29** **avril** **2023** Concert de Céline Ramsauer, salle communale de Trient 20h00
- 01 au 31 mai** **2023** Trient participe à Suisse Bouge
- 06** **mai** **2023** Création poético-clownesque avec Petite Pomme, salle communale 20h00

- 12 mai 2023 Assemblée générale SD Trient – 19h30 salle communale de Trient
- Fin mai 2022 Inalpe Alpage Forclaz (renseignements auprès de l'Alpage de la Forclaz)
- 03 juin 2023 One-Man Show de Thierry Darbellay, dit « Gibus », salle communale 20h00
- 17 juin 2023 Bal des années 80 avec Sandra Filliez , sous le chapiteau, dès 19h00 – bar, raclettes...Bar tenu par Amandine Meyer avec ses amies. Le bénéfice sera en faveur d'une bonne oeuvre.
- 18 juin 2023 Fête patronale « St-Bernard de Menthon », messe 10h30 suivie d'un apéritif
Grillades, animations, musique, etc ... sous le « chapiteau » organisé par le Ski-Club Trient
- 23 au 30 juil. 2023 COSMO JAZZ FESTIVAL
- 31 juillet 2023 Trient'août animé par le Ski-Club de Trient, sous le « chapiteau »
Feux artifices - discours de Monsieur le Président du Grand Conseil, Mathias Delaloye
- 30 juillet au
06 août 2023 Festival « Orgues et Cimes » plus d'info sur www.orgues-musiques-cimes.org
- 06 août 2023 Fête patronale des Jours « Notre-Dame des Neiges », messe à 11h
- 28.08 au 03.09.2023 Ultra-Trail Tour du Mont-Blanc– Edition 2023
- 09 sept. 2023 Inauguration du panneau des Jours concernant l'arbre fossile avec la présence de Stéphane Ansermet, qui a découvert l'arbre fossile
- mi-sept. 2023 Désalpe Alpage Forclaz (date à fixer selon les conditions climatiques, (renseignements auprès de l'Alpage de la Forclaz)
- 17 sept. 2023 Concert du groupe « Blue Mountain Jazz Band » de Léonard Müller, salle communale de Trient 17h00
- 23 sept. 2023 inauguration de la bibliothèque
- 04 nov. 2023 Spectacle de Léo Darbellay, salle communale Trient 20h00
- 25 nov. 2023 Ciné-Concert avec l'accordéoniste Yves Moulin en live, salle communale Trient 20h00

9. Admissions – Démissions

Deux démissions, Mme Suzanne Alter et M. Georges-André Roduit.

Aucune admission

10. Divers

➤ Patricia Bruchez - Modification règlement taxes touristiques

Automne 2022 et début 2023, nous nous sommes réunis avec Luc Pignat, directeur de VTT SA, ainsi que 7 membres de la SD (5 propriétaires de résidences secondaires et 2 hébergeurs). Malheureusement, aucun hôtelier n'a répondu à notre invitation.

Un nouveau règlement a été proposé. Il sera harmonisé avec ceux des communes environnantes. Nous en avons déjà envoyé une ébauche au SETI (service du tourisme et de l'innovation du Canton du Valais). Ce dernier nous est revenu avec quelques modifications à faire. Il devra ensuite être approuvé par le conseil communal avant d'être publié au pilier public durant 30 jours. Il devra finalement être accepté par l'assemblée primaire du mois de décembre 2023.

Les tarifs ont été modifiés que ce soit au niveau de la taxe de séjour ou d'hébergement, ainsi que pour les forfaits des résidences secondaires.

Je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant, quelques discussions doivent encore avoir lieu.

A partir de 2024, c'est la Commune qui percevra ces taxes et non plus la SD comme cela se fait aujourd'hui. Nous devons trouver un arrangement quant au montant reversé par la Commune à la SD. Somme qui permettra à la SD de couvrir les frais des différentes animations qu'elle organise.

M. Victor Gay-Crosier s'étonne qu'avec la fortune de la SD on augmente les taxes. Patricia Bruchez argumente que Trient a beaucoup de chemins à entretenir et que « ces payeurs » en bénéficient. La SD s'est battu pendant plusieurs années pour ne pas augmenter, mais face à la pression elle a cédé ! C'est une faible augmentation par rapport aux autres communes, on est resté très raisonnable.

Michel Tissières demande pourquoi l'encaissement des taxes a été remis à la Commune. Patricia lui répond que ça se fait ainsi partout ailleurs. Ce sera facturé en même temps que les taxes communales, courant mars. En fait, cela fera juste une ligne en plus dans la facture des taxes. La cotisation de membre sera toujours versée sur le compte de la SD.

Jean-Pierre Monnet estime que la SD perdra de son indépendance, financièrement parlant. Patricia lui explique que ça ne changera rien. Il y aura une convention entre la Commune et la SD pour la somme reversée à la société. La SD ne perdra aucun pouvoir ou privilège. C'est juste un changement d'entité concernant l'encaissement.

Patricia Bruchez profite pour dire que ce n'est pas toujours évident d'être au comité de la SD, de trouver des animations qui remplissent la salle. Depuis le COVID on a vraiment de la peine à faire venir du monde. On a même été contraint d'annuler des manifestations prévues, faute de présence. Pour preuve, le petit nombre de personnes aujourd'hui à l'assemblée. Pour l'instant on est quatre au comité, mais dans deux ans, il faudra le renouveler....qui restera...qui voudra venir ?

Patricia explique également qu'on se penche sur l'idée ce que soit les gens du village qui organise des animations avec le soutien de la SD. Le comité commence à avoir vraiment de la peine à se renouveler et trouver des idées pour de nouvelles manifestations.

Mme Bohnet demande pourquoi le mot « Jeux » a disparu sur les différentes communications et affiches. Patricia lui répond que le logo a été fait par VTT SA est que c'était trop long pour mettre sur ce nouveau graphisme.

Il a été relevé qu'en fin de saison, la nymphe n'avait toujours pas été posée aux Gorges Mystérieuses. On y sera attentif la saison prochaine.

Patricia informe que ce dimanche soir, l'émission « Mise au Point » diffuse un reportage sur l'éboulement dans la zone du Gremé, avec un interview de Marie-Hortense Gabbud, Marc Albrecht et Bertrand Savioz.

Plus aucune question, la Présidente, Mme Patricia Bruchez clôt donc l'assemblée générale de la SD à 20h15 et remercie les personnes présentes pour leur participation.

Elle invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié et une petite agape au restaurant du Col de la Forclaz.

Si quelqu'un n'a pas de voiture, c'est bien volontiers que nous lui trouverons une « taxi ».

Encore un grand merci à toutes et tous. A tout de suite !

La Présidente :

La Secrétaire :

Patricia BRUCHEZ

Natalie BLANC

Trient, le 11 juillet 2023

CH- Le Gilliod 27 - 1929 Trient – tél. : +41(0)792731511 – Fax : +41(0)277229905
www.trient.ch – e-mail : info@trient.ch – ouverture : Lu-Ve 08h00-12h00 / 14h00-17h00